

# Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime d'épargne familial

États financiers semestriels

30 avril 2024

Non audité



## Table des matières

---

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	11

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

# États de la situation financière

Au 30 avril 2024 et au 31 octobre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
		(audité)
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 906 \$	6 527 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire 1)	531 410	484 708
Produits à recevoir et autres débiteurs	7 166	7 087
Subventions gouvernementales à recevoir	465	374
	552 947	498 696
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	2 797	2 549
	2 797	2 549
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>550 150</b>	<b>496 147</b>
<b>Représenté par :</b>		
<b>Fonds non discrétionnaires</b>		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	124 310	98 414
Dépôts des souscripteurs (note 7)	238 249	227 573
Subventions gouvernementales	121 311	117 483
Revenu tiré des subventions gouvernementales	66 280	52 677
	550 150 \$	496 147 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur



Peter Lewis  
Administrateur

# États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Intérêts	6 029 \$	4 457 \$
Profits (pertes) réalisés à la vente de placements	698	(1 852)
Variation des profits latents	36 088	27 420
Dividendes	1 774	1 990
	<b>44 589</b>	<b>32 015</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration (note 3a)	2 919	2 626
Frais de gestion de portefeuille	237	193
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	46	43
Honoraires du comité d'examen indépendant	4	6
	<b>3 206</b>	<b>2 868</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations</b>	<b>41 383 \$</b>	<b>29 147 \$</b>

# États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de la période</b>	<b>496 147 \$</b>	<b>460 721 \$</b>
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	41 383	29 147
Transferts de régimes internes et externes	29 573	20 436
	<b>70 956</b>	<b>49 583</b>
<b>Encaissements</b>		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	10 676	6 566
<b>Décaissements</b>		
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	(825)	(979)
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(12 692)	(10 484)
Subventions gouvernementales	(13 643)	(10 642)
Remboursement de produits	(469)	(433)
<b>Total des paiements aux bénéficiaires</b>	<b>(26 804)</b>	<b>(21 559)</b>
<b>Encaissements moins décaissements</b>	<b>(16 953)</b>	<b>(15 972)</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>54 003</b>	<b>33 611</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de la période</b>	<b>550 150 \$</b>	<b>494 332 \$</b>

# Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	41 383 \$	29 147 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profits) pertes réalisés à la vente de placements	(698)	1 852
Variation des profits latents	(36 088)	(27 420)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Augmentation des produits à recevoir et autres débiteurs	(79)	(37)
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(91)	(114)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	248	466
Achat de placements	(69 783)	(68 127)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	59 867	41 257
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(5 241)</b>	<b>(22 976)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Transferts de régimes internes et externes	29 573	20 436
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(note 7)</i>	10 676	6 566
Subventions gouvernementales nettes (remboursées)	(825)	(979)
Paiements aux bénéficiaires	(26 804)	(21 559)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>12 620</b>	<b>4 464</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>7 379</b>	<b>(18 512)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>6 527</b>	<b>21 413</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>13 906</b>	<b>2 901</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Intérêts reçus	5 950	4 420

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 10,9 %</b>						<b>Provinciales – 20,5 % (suite)</b>					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	2 000	1 963	2 121	Province de l'Alberta	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2046	175	140	188
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	728	698	697	Province de l'Alberta	3,05	1 <sup>er</sup> déc. 2048	131	99	130
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	840	806	851	Province de l'Alberta	3,10	1 <sup>er</sup> juin 2050	249	190	236
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 100	2 990	3 249	Province de l'Alberta	2,95	1 <sup>er</sup> juin 2052	168	124	171
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	562	526	543	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 842	2 784	2 931
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	399	410	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 100	1 052	1 130
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	391	402	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	1 072	1 017	1 034
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	600	567	578	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	832	788	803
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	183	185	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	250	267	309
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 000	1 671	1 874	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	381	338	366
Gouvernement du Canada	–	20 juin 2024	7 118	6 878	6 879	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	324	297	306
Gouvernement du Canada	–	18 juill. 2024	5 800	5 579	5 579	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	50	63
Gouvernement du Canada	–	1 <sup>er</sup> août 2024	1 500	1 480	1 480	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	95	120
Gouvernement du Canada	–	15 août 2024	4 900	4 677	4 677	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	100	80	93
Gouvernement du Canada	–	12 sept. 2024	500	476	476	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	127	153
Gouvernement du Canada	2,75	29 janv. 2025	2 500	2 455	2 441	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	395	291	367
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> avr. 2025	900	874	869	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	430	302	350
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	2 278	2 160	2 108	Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	2 400	2 342	2 554
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2026	707	668	667	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 400	1 346	1 471
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> sept. 2026	589	547	550	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	500	475	489
Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> mars 2027	793	733	735	Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	1 175	1 119	1 129
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	940	859	853	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	103	114
Gouvernement du Canada	8,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	1 500	1 672	2 024	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	48	57
Gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> mars 2028	1 150	1 132	1 143	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	46	53
Gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> sept. 2028	1 425	1 389	1 407	Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	26	27
Gouvernement du Canada	4,00	1 <sup>er</sup> mars 2029	575	578	585	Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	109	139
Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	2 000	1 862	2 143	Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	92	120
Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> juin 2030	2 500	2 156	2 457	Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	89	119
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> déc. 2030	8 777	7 107	7 791	Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	136	103	128
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2031	2 430	2 085	2 488	Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	74	107
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> déc. 2031	2 000	1 697	1 926	Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	40	46
Gouvernement du Canada	3,25	1 <sup>er</sup> déc. 2033	936	893	913	Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	797	768	818
Gouvernement du Canada	3,00	1 <sup>er</sup> juin 2034	889	829	834	Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	681	654	695
Gouvernement du Canada	1,75	1 <sup>er</sup> déc. 2053	892	583	602	Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	500	470	475
				59 563	62 537	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	220	210	214
						Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	42	46
<b>Provinciales – 20,5 %</b>						Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	300	289	289
Province de l'Alberta	2,35	1 <sup>er</sup> juin 2025	1 050	1 024	1 085						
Province de l'Alberta	2,20	1 <sup>er</sup> juin 2026	2 300	2 196	2 358						
Province de l'Alberta	2,55	1 <sup>er</sup> juin 2027	4 052	3 847	3 899						
Province de l'Alberta	2,90	1 <sup>er</sup> déc. 2028	2 110	1 993	2 030						
Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	25	23	25						
Province de l'Alberta	2,05	1 <sup>er</sup> juin 2030	339	299	342						
Province de l'Alberta	1,65	1 <sup>er</sup> juin 2031	328	275	291						
Province de l'Alberta	4,15	1 <sup>er</sup> juin 2033	74	72	74						
Province de l'Alberta	3,45	1 <sup>er</sup> déc. 2043	205	172	215						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 20,5 % (suite)</b>						<b>Provinciales – 20,5 % (suite)</b>					
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	200	214	234	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	430	411	427
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	225	224	275	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	600	653	754
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	51	70	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	377	462
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	23	33	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	300	297	340
Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	22	16	22	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	600	596	640
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	700	682	734	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	325	276	317
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	1 500	1 454	1 516	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	700	582	696
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	625	569	566	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	393	504
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	733	692	701	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	382	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	48	52	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	495	364	442
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	159	136	144	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	709	409	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	71	80	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	271	182	229
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	16	21	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	708	609	648
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	212	139	202	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	7	8
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	40	50	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	16	18
Province de la Nouvelle-Écosse	2,15	1 <sup>er</sup> juin 2025	400	389	384	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 <sup>er</sup> déc. 2051	7	5	7
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 <sup>er</sup> juin 2027	500	468	518	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	20	24
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 <sup>er</sup> juin 2028	25	22	25	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2025	3 250	3 169	3 325
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2030	488	426	442	Province de Québec	8,50	1 <sup>er</sup> avr. 2026	1 900	2 035	2 315
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 <sup>er</sup> déc. 2031	50	44	48	Province de Québec	2,50	1 <sup>er</sup> sept. 2026	3 850	3 687	3 943
Province de l'Ontario	3,15	1 <sup>er</sup> déc. 2051	292	220	328	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2027	5 800	5 530	5 565
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	8 375	8 188	8 847	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2028	6 013	5 666	5 656
Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	4 942	4 753	5 011	Province de Québec	2,30	1 <sup>er</sup> sept. 2029	497	452	466
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	4 475	4 291	4 336	Province de Québec	1,90	1 <sup>er</sup> sept. 2030	401	348	364
Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	2 858	2 663	2 636	Province de Québec	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2031	280	230	245
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	7 654	7 278	7 458	Province de Québec	3,25	1 <sup>er</sup> sept. 2032	484	444	461
Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	2 870	2 585	2 561	Province de Québec	3,60	1 <sup>er</sup> sept. 2033	525	489	474
Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	4 252	4 153	4 183	Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2038	125	129	142
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	9 950	9 451	9 503	Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2041	350	361	476
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	100	110	133	Province de Québec	4,25	1 <sup>er</sup> déc. 2043	500	469	516
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	400	372	372	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	415	346	426
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	579	510	542	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2048	424	349	433
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	227	189	217	Province de Québec	3,10	1 <sup>er</sup> déc. 2051	408	309	424
Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	1 000	868	924	Province de Québec	2,85	1 <sup>er</sup> déc. 2053	413	294	351
Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	289	329	Province de Québec	4,40	1 <sup>er</sup> déc. 2055	325	312	324
						Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	767	729	761
						Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	918	883	958
						Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	571	580
						Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	663	630	646
						Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	51	59
						Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	63	72
						Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	50	55	66
						Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	150	109	139

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 20,5 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>					
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	20	25	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	2 197	2 082	2 109
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	367	260	303	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	209	217
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	16	22	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	37	38	45
				111 616	117 683	La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	100	100	100
<b>Municipales – 0,3 %</b>						Bell Canada	2,90	12 août 2026	500	478	475
Ville de Winnipeg	4,00	27 mai 2024	1 750	1 748	1 736	Bell Canada	2,50	14 mai 2030	217	189	216
				1 748	1 736	Bell Canada	3,00	17 mars 2031	551	484	484
<b>De sociétés – 30,6 %</b>						Bell Canada	5,85	10 nov. 2032	665	691	676
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	1 000	968	955	Bell Canada	6,10	16 mars 2035	250	261	291
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	538	652	Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	188	272
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	246	350	Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	432	360	396
407 International Inc.	3,83	11 mai 2046	150	126	119	Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	360	303	352
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	184	263	Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	956	673	887
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	150	147	188	Brookfield Renewable Partners LP	3,75	2 juin 2025	1 000	985	976
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	4 500	4 477	4 418	Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	400	481
Allied Properties REIT	3,11	8 avr. 2027	192	174	193	Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	265	263	265
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	354	309	334	Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	80	116
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	212	259	Bruce Power LP	3,97	23 juin 2026	500	490	488
AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	300	268	259	Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 500	2 471	2 609
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	704	599	644	Caisse centrale Desjardins	5,20	1 <sup>er</sup> oct. 2025	406	406	406
AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	301	252	271	Caisse centrale Desjardins	4,41	19 mai 2027	529	521	529
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	272	241	321	Caisse centrale Desjardins	5,47	17 nov. 2028	640	653	640
AltaGas Ltd.	5,60	14 mars 2054	96	92	96	Caisse centrale Desjardins	1,99	28 mai 2031	1 552	1 452	1 421
AltaLink, LP	3,40	6 juin 2024	2 500	2 496	2 486	Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	1 023	1 013	1 008
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	740	765	1 012	Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	75	91
Bank of America	1,98	15 sept. 2027	251	233	238	Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	269	221	269
Bank of America	3,62	16 mars 2028	1 172	1 126	1 141	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	1 500	1 487	1 493
Bank of America	2,60	4 avr. 2029	329	301	296	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	1 597	1 495	1 596
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 470	3 701	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,00	7 déc. 2026	384	384	387
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	907	849	879	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	412	384	411
Banque de Montréal	3,65	1 <sup>er</sup> avr. 2027	762	735	743	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90	2 avr. 2027	351	349	351
Banque de Montréal	4,31	1 <sup>er</sup> juin 2027	1 476	1 449	1 458	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	413	413	412
Banque de Montréal	4,71	7 déc. 2027	977	970	958	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	463	464	462
Banque de Montréal	4,54	18 déc. 2028	400	394	400	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50	14 janv. 2028	1 353	1 377	1 359
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	38	37	37						
Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	253	263	253						
Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	199	200	199						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 493	1 565						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	3 000	2 969	3 100						
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,50	29 déc. 2025	281	283	281						
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,50	8 mai 2026	280	282	281						
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	501	465	501						

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>					
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	721	692	692	CT REIT	2,37	6 janv. 2031	346	285	343
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avr. 2032	737	714	705	CU Inc.	5,56	30 oct. 2037	300	312	322
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	296	296	296	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	205	269
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30	16 janv. 2034	723	720	723	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	737	705	943
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	188	187	187	CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	575	474	463
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,05	9 mars 2050	98	69	96	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	152	219
Canadian Western Bank	1,93	16 avr. 2026	520	489	510	DREAM Unlimited Corporation	2,15	17 sept. 2025	119	114	114
Capital City Link	4,39	31 mars 2046	171	153	153	DREAM Unlimited Corporation	5,11	12 févr. 2029	167	165	167
Genovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	245	252	Eagle Credit Card Trust	5,13	17 juin 2028	114	115	114
Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	265	283	Edmonton Airport Authority	7,21	1 <sup>er</sup> nov. 2030	60	34	40
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	809	875	1 024	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,15	22 août 2024	2 000	1 988	1 949
Résidences pour retraités Chartwell	6,00	8 déc. 2026	255	255	255	Enbridge Gas Inc.	2,35	15 sept. 2031	219	186	185
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,06	24 nov. 2025	200	197	193	Enbridge Gas Inc.	4,15	17 août 2032	85	81	80
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	204	227	Enbridge Gas Inc.	5,70	6 oct. 2033	224	236	224
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	782	855	Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	172	186	172
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	509	492	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	272	300
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70	28 févr. 2034	332	334	332	Enbridge Inc.	6,10	9 nov. 2032	285	300	311
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	43	43	Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	1 240	1 037	1 102
Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	23	23	Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	253	320
Clover LP	4,22	31 mars 2034	175	165	177	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	587	793
Clover LP	4,22	30 juin 2034	51	48	55	Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	1 046	1 039	1 106
CNH CAPITAL	4,99	15 oct. 2029	255	254	255	Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 2084	240	263	240
CNH CAPITAL	5,06	15 août 2031	337	336	337	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	594	787
Coast Capital Savings Credit Union	7,01	28 sept. 2026	161	164	161	Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	292	350
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	75	85	EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	307	259	380
Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	251	264	251	EPCOR Utilities Inc.	5,33	3 oct. 2053	233	243	233
Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	180	191	180	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	99	89	107
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	450	394	436	Ford Credit Canada Limited	4,97	15 mars 2030	271	270	271
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	518	582	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	406	339	383
Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	235	233	235	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	949	1 241
Crombie Real Estate Investment Trust	5,14	29 mars 2030	435	428	435	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	100	156
CT REIT	5,83	14 juin 2028	249	253	249	FortisAlberta Inc.	4,62	30 mai 2052	86	80	84
CT REIT	3,03	5 févr. 2029	211	190	211	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	194	255
						Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	1 132	1 086	1 077
						Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	302	302	302
						Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	48	50
						Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	560	524	514
						Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	231	267
						Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	729	812
						Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	200	215
						Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	169	141	168
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	317	407

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>					
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	74	96	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	271	348
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	195	253	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	310	406
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	412	570	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	365	377	450
Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	151	144	144	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	267	270
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	854	941	1 083	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,12	4 mars 2054	220	211	220
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	472	510	571	Société Financière Manuvie	2,86	16 févr. 2027	351	333	351
H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	362	334	339	Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	541	545	541
HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	529	582	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	684	756
Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	169	179	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	719	689	814
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	192	188	224	Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	386	316	278
Hydro One Ltd.	2,97	26 juin 2025	1 000	978	970	Société Financière Manuvie	7,12	19 juin 2082	282	281	281
Hydro One Ltd.	2,23	17 sept. 2031	1 000	851	859	MBARC Credit Canada Inc.	5,13	15 janv. 2030	270	269	270
Hydro One Ltd.	6,93	1 <sup>er</sup> juin 2032	744	841	1 119	MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	278	269	268
Hydro One Ltd.	6,59	22 avr. 2043	133	157	208	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	186	204
Hydro One Ltd.	3,91	23 févr. 2046	505	428	473	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	576	489	655
Hydro One Ltd.	3,64	5 avr. 2050	632	505	601	Aéroport de Montréal	6,95	16 avr. 2032	176	187	225
Hydro One Ltd.	3,10	15 sept. 2051	62	44	47	Aéroport de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	165	223
Hydro-Québec	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2028	108	98	105	Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	283	202	296
Hydro-Québec	4,39	26 sept. 2041	250	230	251	Aéroport de Montréal	3,44	26 avr. 2051	276	212	276
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	103	139	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	478	514
Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	116	176	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	410	400	409
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	75	81	Banque Nationale du Canada	5,30	3 nov. 2025	337	338	337
Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	136	145	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	528	553
IA Groupe Financier	5,69	20 juin 2033	295	299	295	Banque Nationale du Canada	4,97	7 déc. 2026	1 077	1 076	1 078
Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	100	96	96	Banque Nationale du Canada	4,98	18 mars 2027	972	968	972
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	299	319	Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	1 552	1 567	1 552
Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	282	285	282	Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	857	859
Inter Pipeline Ltd.	5,71	29 mai 2030	221	221	221	Banque Nationale du Canada	5,28	15 févr. 2034	733	729	733
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	857	952	North West Redwater Partnership	2,80	1 <sup>er</sup> juin 2027	212	200	222
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	382	385	North West Redwater Partnership	4,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	1 020	996	1 135
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	519	434	461	North West Redwater Partnership	4,15	1 <sup>er</sup> juin 2033	179	167	201
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	112	133	North West Redwater Partnership	3,65	1 <sup>er</sup> juin 2035	325	284	290
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	87	110	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	415	339	376
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	88	109						
John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	990	1 046						
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	683	713						
Banque Laurentienne du Canada	4,60	2 sept. 2025	550	543	547						
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	666	938						
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	381	457						
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	200	174	172						
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,01	13 sept. 2032	250	249	257						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>					
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	164	216	Rogers Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	87	100
North West Redwater Partnership	3,75	1 <sup>er</sup> juin 2051	250	197	249	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avr. 2032	912	849	876
Nova Scotia Power Inc.	8,85	19 mai 2025	150	154	160	Rogers Communications Inc.	5,90	21 sept. 2033	204	211	203
Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	254	247	254	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	34	37	50
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	45	66	Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	315	345	404
Nova Scotia Power Inc.	4,50	20 juill. 2043	75	65	63	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	553	570	667
Nova Scotia Power Inc.	3,57	5 avr. 2049	529	389	397	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	438	472	571
Ontario Power Generation Inc.	2,89	8 avr. 2025	1 000	981	970	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avr. 2052	637	591	592
Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avr. 2026	500	465	459	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	5 600	5 574	5 607
Original Wempi Inc	7,79	4 oct. 2027	482	509	482	Banque Royale du Canada	2,61	1 <sup>er</sup> nov. 2024	2 500	2 469	2 624
Administration de l'aéroport d'Ottawa	6,97	25 mai 2032	63	66	66	Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	917	923	922
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	366	406	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	634	687
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 <sup>er</sup> févr. 2030	1 402	1 280	1 373	Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	2 660	2 638	2 639
Pembina Pipeline Corporation	5,02	12 janv. 2032	252	247	252	Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	581	650
Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avr. 2043	149	130	158	Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	1 599	1 625	1 621
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	341	466	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	336	324	337
Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avr. 2049	88	73	73	Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	266	249	266
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	796	670	701	Banque Royale du Canada	5,10	3 avr. 2034	443	439	443
Plenary Health Hamilton LP	7,25	31 août 2042	42	48	46	SGTP Highway Bypass	4,11	31 janv. 2045	136	118	119
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	231	235	263	Sienna Senior Living Inc.	3,45	27 févr. 2026	125	120	118
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	33	35	45	Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	102	111
Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	287	317	332	SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	608	573	583
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	89	96	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	396	379	368
Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	110	96	110	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	530	591
Reliance LP	2,68	1 <sup>er</sup> déc. 2027	129	118	130	SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,31	18 déc. 2028	205	178	176
Reliance LP	2,67	1 <sup>er</sup> août 2028	375	335	356	SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	259	304
Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	229	230	229	SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	778	840	992
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	211	236	La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	1 272	1 184	1 206
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96	1 <sup>er</sup> oct. 2029	583	592	583	La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	730	803
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47	1 <sup>er</sup> mars 2030	233	231	234	La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	367	372
Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	493	552	La Financière Sun Life inc.	2,06	1 <sup>er</sup> oct. 2035	549	456	513
Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	299	333	La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	174	171
						La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	400	397	440

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2024

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>					
TELUS Corporation	3,75	10 mars 2026	500	489	487
TELUS Corporation	3,63	1 <sup>er</sup> mars 2028	323	308	343
TELUS Corporation	5,25	15 nov. 2032	961	958	944
TELUS Corporation	5,10	15 févr. 2034	283	277	282
TELUS Corporation	4,85	5 avr. 2044	155	138	176
TELUS Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	390	563
TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	559	481	555
TELUS Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	327	463
TELUS Corporation	5,65	13 sept. 2052	354	349	359
Teranet Holdings LP	3,54	11 juin 2025	400	390	385
Teranet Holdings LP	5,75	17 déc. 2040	80	75	77
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	1 000	970	957
La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	700	677	658
La Banque Toronto-Dominion	5,42	10 juill. 2026	2 420	2 441	2 464
La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	721	674	700
La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 <sup>er</sup> juin 2027	537	526	537
La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	1 089	1 106	1 091
La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	2 260	2 241	2 213
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	50	50	55
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	571	600
La Banque Toronto-Dominion	5,18	9 avr. 2034	750	745	750
La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	161	162	161
Toronto Hydro Corporation	4,61	14 juin 2033	442	437	442
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 000	1 974	2 082
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avr. 2027	502	486	535
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	180	204
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	241	268
TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	134	167
TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	538	540	548
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 776	1 538	1 915
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	290	237	240
TransCanada PipeLines Limited	4,18	3 juill. 2048	120	95	89

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 30,6 % (suite)</b>					
TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	304	295
TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	48	49	48
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	809	812	1 071
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	290	393
Vancouver International Airport	2,80	21 sept. 2050	265	182	262
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2031	509	442	484
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	1 000	990	1 013
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 726	2 926
Wells Fargo & Company	5,08	26 avr. 2028	371	371	371
Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	77	73	90
Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	111	112	110
				166 988	177 892
<b>Total des placements à revenu fixe – 62,3 %</b>				<b>339 915</b>	<b>359 848</b>

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Fonds négociés en bourse – 35,1 %</b>			
FINB BMO S&P 500	278	21 092	15 882
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	590	16 101	16 308
iShares Core S&P 500 Index ETF	836	28 977	26 553
iShares Core S&P U.S. ETF	1 330	68 198	39 470
iShares Global Infrastructure Index ETF	242	10 030	7 120
iShares Global Real Estate Index ETF	350	9 480	10 208
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	997	36 668	30 925
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	27	949	1 074
		191 495	147 540
<b>Total des actions – 35,1 %</b>		<b>191 495</b>	<b>147 540</b>
<b>Total des placements – 97,4 %</b>		<b>531 410</b>	<b>507 388</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 2,6 %</b>		<b>13 906</b>	<b>13 906</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>		<b>545 316</b>	<b>521 294</b>
<b>Représenté par :</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		13 906	
<b>Placements, à la juste valeur</b>		531 410	
		<b>545 316</b>	

# Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1<sup>er</sup> mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

## Note 2. Principales méthodes comptables

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 19 juin 2024.

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti <sup>iii)</sup>
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti <sup>iii)</sup>

<sup>i)</sup> Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

<sup>ii)</sup> Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>iii)</sup> Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

### d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

### e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

### f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont

exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST.

### g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

### i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

### j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

## Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

### a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1<sup>er</sup> novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2024, un montant de 2 919 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration et de frais de tenue de compte (2023 – 2 626 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

### a) Distribution et administration du Régime (suite)

Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2024 s'élevaient à néant (31 octobre 2023 – 71 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2024, un montant de 40 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2023 – 14 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2024 s'élevaient à néant (31 octobre 2023 – néant).

### b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2024, le Régime a comptabilisé une charge de 4 \$ (2023 – 6 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2024 s'élevaient à 1 \$ (31 octobre 2023 – néant).

### c) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 49 \$ (2023 – 36 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 20 \$ à recevoir d'Épargne CST au 30 avril 2024 (31 octobre 2023 – 7 \$) relativement à ces charges.

### d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. ») à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 132 440 \$ (31 octobre 2023 – 108 152 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 79 \$ (2023 – 60 \$) facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 54 \$ à recevoir de Gestion d'actifs C.S.T. au 30 avril 2024 (31 octobre 2023 – 44 \$) relativement à ces charges.

## Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

## Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

### a) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### a) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de taux d'intérêt (suite)

trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2024	31 oct. 2023
Moins de 1 an	14 %	12 %
De 1 an à 3 ans	16 %	17 %
De 3 à 5 ans	15 %	15 %
Plus de 5 ans	20 %	22 %
<b>Total des titres de créance</b>	<b>65 %</b>	<b>66 %</b>

Au 30 avril 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 545 316 \$ (31 octobre 2023 – 491 235 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 12 502 \$ (31 octobre 2023 – 12 235 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 14 161 \$ (31 octobre 2023 – 13 842 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 35 % (31 octobre 2023 – 34 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2024.

Au 30 avril 2024, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau

complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 915 \$ (31 octobre 2023 – 1 665 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2024		31 octobre 2023	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	7 %	39 681 \$	8 %	37 438 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	29 %	154 807	30 %	144 813
A/A(élevée)/A(faible)	12 %	66 719	13 %	65 530
BBB	11 %	59 618	9 %	45 109
Non noté à court terme	6 %	32 996	6 %	31 797
<b>Total des titres de créance</b>	<b>65 %</b>	<b>353 821 \$</b>	<b>66 %</b>	<b>324 687 \$</b>

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2024 et 2023

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 35 % (31 octobre 2023 – 33 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 906 \$ (31 octobre 2023 – 1 637 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

## Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril est la suivante :

	2024	2023
Paievements des souscripteurs	5 292 \$	5 725 \$
Transferts de capital interrégimes	37 875	28 404
Remboursement du capital	(32 491)	(27 563)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	10 676	6 566
<b>Solde au début de la période</b>	<b>227 573</b>	<b>218 953</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>238 249 \$</b>	<b>225 519 \$</b>

## Note 8. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2024 était de 1 250 \$ (2023 – 985 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

## Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	339 915 \$	– \$	339 915 \$
FNB et titres de capitaux propres	191 495	–	–	191 495
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>191 495 \$</b>	<b>339 915 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>531 410 \$</b>

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2023				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	318 160 \$	– \$	318 160 \$
FNB et titres de capitaux propres	166 548	–	–	166 548
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>166 548 \$</b>	<b>318 160 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>484 708 \$</b>

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 pour le semestre clos le 30 avril 2024 et l'exercice clos le 31 octobre 2023.

# Fiducie canadienne de bourses d'études

## **Parrainé par la**

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études  
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8  
1 877 333-7377

## **Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur**

Épargne C.S.T. inc.  
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8

## **Fiduciaire**

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington Street West, 2nd Floor  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

## **Auditeur**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, Suite 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

## **Banque**

Banque Royale du Canada  
Royal Bank Plaza  
South Tower  
200 Bay Street, 10th Floor  
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre Régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à [www.epargnecst.ca](http://www.epargnecst.ca).

